

A POLITICAL SOCIOLOGY OF THE EUROPEAN UNION

Denis Duez

L'Harmattan | « *Politique européenne* »

2012/2 n° 37 | pages 178 à 182

ISSN 1623-6297

ISBN 9782336004389

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-politique-europeenne-2012-2-page-178.htm>

Pour citer cet article :

Denis Duez, « *A Political Sociology of the European Union* », *Politique européenne*
2012/2 (n° 37), p. 178-182.
DOI 10.3917/poeu.037.0178

Distribution électronique Cairn.info pour L'Harmattan.

© L'Harmattan. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

POLITIQUE EUROPÉENNE**N° 37 | 2012**

Denis Duez

[p. 178-182]

Jay Rowell et Michel Mangenot (dir.), *A Political Sociology of the European Union*, Manchester et New York, Manchester University Press, coll. « Europe in Change », 2010, 272 pages.

Denis Duez

Facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles

Le tournant constructiviste dans l'étude des relations internationales, à la fin des années 1990, est un des faits marquants de l'histoire de cette discipline. Contestant les postulats matérialiste et individualiste au profit d'une approche soucieuse de l'épaisseur sociologique des phénomènes politiques, les constructivistes ont choisi d'accorder une attention toute particulière à la construction sociale – c'est-à-dire intersubjective – des normes, des intérêts et des identités. Mais tandis que les relations internationales se voyaient durablement bouleversées par la déferlante constructiviste, les études européennes ont longtemps semblé en retrait.

Le très bon ouvrage co-dirigé par Jay Rowell et Michel Mangenot comble en partie ce retard. Rassemblant les contributions d'auteurs très majoritairement issus du milieu de la science politique française, l'ouvrage entend en

effet, comme l'écrit Andy Smith dans la préface, « revitaliser les études européennes grâce au constructivisme » (p. xiii). Une telle entreprise suppose d'abord de dresser un état des lieux des études constructivistes, travail auquel s'attellent d'emblée Michel Mangenot et Jay Rowell dans leur introduction. Et le bilan apparaît, à juste titre, plutôt sévère. Si les recherches labellisées constructivistes se sont multipliées ces dernières années, à la suite notamment des travaux séminaux de Jeffrey Checkel, Nicolas Jabko ou de Craig Parsons, force est de constater que ces initiatives n'ont pas permis de faire émerger un agenda de recherche qui serait à la fois théoriquement cohérent et méthodologiquement solide (p. 5).

Les auteurs entendent corriger cette faiblesse actuelle des approches constructivistes du fait européen. Il ne s'agit cependant pas pour eux de proposer une nouvelle synthèse métathéorique,

mais plutôt de reprendre à leur compte l'ambition consistant à penser différemment l'Europe, tout en revendiquant une démarche empiriquement et méthodologiquement plus robuste que celle généralement proposée par le constructivisme (« an empirically *grounded constructivism* », p. 10). Ce renforcement (« *hardening* ») passe dans la plupart des contributions par une triangulation plus poussée des résultats empiriques : différenciation plus systématique des types de discours et de leur traitement en fonction des contextes d'édition, variation des sources (textes, entretiens, biographies) et des points de vue, etc.

De ce point de vue, il convient de relever la qualité de l'introduction, à la fois éclairante et substantielle, et la cohérence de l'ouvrage qui en résulte. Il faut en effet saluer la tentative qui est faite par l'ensemble des auteurs d'intégrer dans leur contribution le cadre d'analyse et les questionnements présentés en introduction. Qui produit le discours analysé ? Dans quel contexte institutionnel et social est-il produit ? Quelles sont les procédures et les règles, implicites et explicites, qui président lors de l'acte d'énonciation ? Ces questionnements permettent de mettre en lumière les logiques conflictuelles et la complexité des réseaux sociaux dans le champ politique européen. La reconstruction des espaces institutionnels et sociaux dans lesquels se déploient les actions des acteurs est ici conçue comme une dialectique où les discours peuvent être utilisés comme des indicateurs de posi-

tions des acteurs, et les relations de pouvoirs comme un moyen de préciser le contexte de production et d'appropriation des idées et des comportements par ces derniers (p. 9).

Chacune des trois parties de l'ouvrage applique ce projet initial d'un constructivisme sociologique et empirique à trois produits distincts de l'intégration européenne.

La première partie s'attache au processus de construction des champs sociaux européens. Elle propose quatre études « *actor-centred* » mobilisant des approches microsociologiques, principalement mais pas uniquement prosopographiques, pour retracer l'émergence et la consolidation d'espaces sociaux et institutionnels européens spécifiques. Poursuivant leurs recherches antérieures, Didier Georgakakis et Marine de Lassalle reviennent sur l'européanisation des carrières des directeurs généraux de la Commission européenne. Tout en mettant en évidence des processus d'européanisation des carrières différenciés en fonction des nationalités, ils soulignent que le capital social utile au succès d'une carrière résulte de moins en moins des ressources obtenues au niveau national et de plus en plus des ressources acquises directement dans un espace social européenisé. Symétriquement, dans son chapitre relatif aux carrières labellisées « Europe » au niveau infranational, Marine de Lassalle montre qu'à défaut de telles ressources européanisées, les professionnels de l'Europe actifs au sein des

administrations locales et régionales ne connaissent qu'une très faible mobilité verticale, c'est-à-dire leur permettant de remonter la chaîne des institutions. Privilégiant une perspective socio-historique, M. Mangenot retrace quant à lui le double processus d'autonomisation et d'institutionnalisation du secrétariat général du Conseil. Il revient sur les causes des inflexions dans son histoire et montre comment la montée en puissance de cet organe dans le système politique européen résulte de sa localisation particulière comme « centre du centre » (p. 49) du système, localisation qui lui a permis de s'imposer comme acteur incontournable à la faveur de reconfigurations institutionnelles successives, notamment la montée en puissance de la présidence du Conseil, puis du Conseil européen. Enfin, au départ d'un travail empirique fouillé couvrant la période 1954-1978, Christèle Marchand et Antoine Vauchez décrivent les conditions de l'émergence des premiers groupes d'avocats spécialistes du droit européen (« *Euro-lawyers* », p. 71). Ils nous montrent que la capacité de ces pionniers à se positionner comme spécialistes de l'Europe résulte moins de leurs compétences juridiques que d'une proximité géographique et de réseaux de relations sociales tissés au sein des institutions européennes.

La seconde partie de l'ouvrage examine divers processus de co-construction de domaines de politique publique et de définition européanisée des problèmes publics. Laurent Scheeck s'intéresse tout d'abord aux mécanismes de socia-

lisation des élites judiciaires à l'œuvre dans le cadre des relations nouées entre les juges de Cour européenne de justice et de la Cour européenne des droits de l'homme. Ce faisant, il met en lumière le rôle des dynamiques d'interactions sociales et leurs contributions aux stratégies de renforcement mutuel poursuivies par les deux cours. Tout aussi attentive au caractère stratégique des actions des acteurs sociaux et aux luttes d'influence dans le champ européen, Hélène Michel étudie pour sa part les stratégies d'européanisation de certaines associations de propriétaires immobiliers. Elle montre que le choix du « passage par l'Europe » vise d'abord et avant tout à dégager un avantage stratégique dans le contexte d'une concurrence entre groupes d'intérêt actifs au niveau national. Andy Smith examine quant à lui le lien, parfois problématique, entre la définition d'un problème public, l'institutionnalisation et la légitimation d'instruments de politiques publiques à l'occasion du débat sur les Indications géographiques protégées (IGP). À rebours de l'échec de la politisation des IGP évoqué par Andy Smith, Willy Beauvallet montre que le rejet par le Parlement européen des projets de directives relatives aux services portuaires en 2003 et 2006 peut être considéré comme le fruit d'une stratégie de politisation fructueuse des syndicats de dockers, mais aussi d'une alliance de ces derniers avec des parlementaires européens.

La dernière partie de l'ouvrage privilégie enfin une approche par les instru-

ments rappelant, à la suite de Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès, que ces instruments ne sont jamais politiquement neutres, mais qu'ils participent directement au cadrage des problèmes publics. S'intéressant respectivement à l'importation dans le champ européen de la méthode managériale du *benchmarking* et au développement des enquêtes Eurobaromètre comme instrument de politique publique, Isabelle Bruno et Philippe Aldrin montrent comment certains groupes d'acteurs se saisissent de ces instruments pour faire face aux problèmes auxquels ils sont confrontés. Ils montrent surtout comment ces instruments construisent, selon une logique de la réitération et en s'appuyant sur la puissance légitimatrice des chiffres, des croyances collectives ou une réalité sociale, telle l'opinion publique européenne. L'instrument de politique publique devient ainsi une technologie du pouvoir au service de la rationalité néo-libérale pour I. Bruno (p. 200) ou un dispositif en appui d'un projet de légitimation de l'entreprise politique européenne pour Ph. Aldrin. L'idée que les instruments n'agissent pas simplement sur le réel pour en corriger certains aspects, mais contribuent à le façonner en amont, traverse également les deux dernières contributions. Romuald Normand et Jay Rowell soulignent en particulier que l'efficacité des outils dans la mise en forme de la réalité sociale dépend directement de l'autorité et de la position institutionnelle de ceux qui les utilisent. Le premier revient ainsi sur le rôle des réseaux internationaux d'experts dans

la définition des politiques européennes en matière d'éducation et de formation, tandis que le second met en lumière les conflits de légitimité et d'autorité opposant les fonctionnaires des DG Emploi et ECFIN dans le contexte de la définition d'une politique européenne en matière d'intégration économique et sociale des personnes handicapées.

On l'aura compris, J. Rowell et M. Mangenot conçoivent leur démarche au départ d'une conception élargie, durkheimienne, des institutions. Les institutions ne sont pas considérées, comme chez les néo-fonctionnalistes, comme de simples structures organisationnelles formelles, qui ne seraient que le point de fixation des intérêts. Elles ne sont pas non plus envisagées, dans une perspective rationaliste, comme un cadre extérieur, purement contextuel, contraignant la liberté de choix rationnel des acteurs. À la suite de March et Olsen, les auteurs réunis par M. Mangenot et J. Rowell considèrent plutôt les institutions comme des normes intériorisées qui limitent le champ des possibles des acteurs selon une logique d'appropriation des comportements. En cela, ce collectif prolonge autant qu'il approfondit une perspective de recherche en pleine expansion empruntant ses outils méthodologiques à une sociologie politique soucieuse de l'étude des acteurs.

Si elles sont toutes stimulantes, certaines contributions peinent toutefois à dépasser la mise en récit critique de phénomènes sociaux précis

ou de groupes sociaux spécifiques. Il manque peut-être aussi, en conclusion au volume, une réflexion sur ce qu'apportent ces différentes recherches aux études européennes en tant que telles. Car si les auteurs partagent tous les mêmes prémisses théoriques et une même ambition empirique et méthodologique, l'ensemble ne fait pas forcément émerger un cadre conceptuel unifié ou une méthodologie commune. La critique doit cependant être relativisée. Comme indiqué plus haut, la synthèse métathéorique n'était pas l'ambition première de cet ouvrage. Celui-ci n'en fournit pas moins un panorama très riche et opportun des différentes approches sociologiques.

En définitive, l'intérêt principal de l'ouvrage réside moins dans les apports individuels de chacune des contribu-

tions, l'essence de plusieurs d'entre elles ayant déjà fait l'objet d'une publication antérieure, que dans la tentative de mise en cohérence de l'ensemble sous la bannière d'un constructivisme empiriquement solide. Pour autant, cette avancée, indéniable, ne satisfera pas pleinement celles et ceux qui regrettent que les recherches sociologiques françaises consacrées à l'objet européen – celles dont il est en réalité question ici – se refusent la plupart du temps à s'engager dans un processus de construction théorique, compris comme l'établissement préalable d'hypothèses sur les corrélations probables entre les différentes variables analysées. Mais sans doute une telle conception de la théorie n'est-elle tout simplement pas compatible avec une démarche constructiviste intrinsèquement moins (non ?) causaliste.

Denis Duez

Professeur de science politique et directeur de l'Institut d'études européennes aux Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles (FUSL)
duetz@fusl.ac.be